

POL 30/036/2005

Compte rendu du dimanche 20 novembre 2005

«*Je ne voulais pas faire un grand discours. C'est juste que c'est très douloureux*», a déclaré une mère après avoir parlé de son fils détenu à Guantánamo. Comme elles l'ont déjà fait hier dans le cadre de la conférence organisée par Amnesty International et Reprieve, les familles ont fait part de leurs difficultés et de leur désespoir de ne pas savoir si leurs proches sont bien traités et s'ils se reverront un jour.

Un groupe de recherche des États-Unis estime qu'il existe huit à quinze sites de détention secrets à travers le monde, dans au moins huit pays. Il semblerait que les détenus soient transférés d'un site à l'autre pour échapper à tout contrôle public et que des agents de services de renseignement étrangers soient utilisés pour soutirer des informations, en général grâce à la torture et aux mauvais traitements.

La détention prolongée au secret peut être assimilée à de la torture. Un Canadien, arrêté dans un aéroport aux États-Unis, envoyé en Jordanie puis en Syrie, le confirme: les dix mois et dix jours qu'il a passés à l'isolement dans une cellule sombre de 0,9 mètre de large, 1,8 mètre de profondeur et 2,1 mètres de hauteur ont été une véritable torture, comme les coups qu'il recevait.

Lorsque des gens sont en détention secrète et que les autorités refusent de divulguer leur sort ou leur lieu de détention, on considère qu'ils ont «disparu». Ces «disparitions» vont souvent de pair avec la torture et les autres mauvais traitements.

Les proches de «disparus» font à leur tour l'objet de mauvais traitements lorsqu'on les prive délibérément de toute information alors qu'ils n'espèrent qu'une chose, recevoir des nouvelles. Mais comme l'a observé un membre d'un groupe d'experts, *«si la pratique gouvernementale de la "disparition" peut mettre une personne à l'écart de la société pendant un certain temps, le souvenir que laisse cette personne ne peut pas être effacé. Et c'est ce souvenir qui pousse la famille, les amis, les militants à se mettre à sa recherche, quelles que soient les circonstances. Au bout du compte, la vérité finit par émerger.»*

Les participants à la conférence ont discuté des effets médicaux de la torture. Un spécialiste a expliqué que la torture *«tue une personne sans la faire mourir»*. La détention des mineurs, les problèmes de rapatriement des anciens détenus, les stratégies judiciaires et le rôle des Nations unies dans la défense des droits de la personne, tous ces thèmes ont été abordés par les anciens détenus, les familles, les avocats et les autres militants.

Malgré les nombreux obstacles, les participants établissent de nouveaux contacts, échangent des idées et des stratégies et étudient de nouvelles voies pour combattre ensemble la torture.

La journée s'est achevée sur une note musicale: un ancien détenu, qui a recouvré la liberté cette année après plus de deux ans et demi à Guantánamo, s'est lancé dans un morceau de rap improvisé.

Photos de dimanche (20 novembre 2005)

Compte rendu de samedi (19 novembre 2005)

Compte rendu de lundi (21 novembre 2005)